



Avis de consultation N° SI-05 /2019

Objet de la consultation	L'Université de Tunis El Manar se propose de lancer une consultation pour l'acquisition de matériels informatiques dans le cadre du projet ERASMUS+ « YABDA » selon le besoin suivant :		
	Article	Description	Quantité
	1	Ordinateur portable	10
	2	Ordinateur de bureau	05
	3	Imprimante couleur laser	02
	4	Vidéo projecteur	01
	5	Ecran interactif	01
6	Appareil photo	01	
Adresse du lieu de retrait ou la prise de connaissance du dossier de la consultation	Université de Tunis El Manar, campus universitaire Farhat Hached El Manar B.P.n° 94-ROMMANA 1068, Tunis –Tunisie (Service informatique)		
Présentation de l'offre	<p>L'offre est constituée de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- l'offre technique 2- l'offre financière <p>L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans deux enveloppes séparées et scellées. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure comporte, en plus des deux offres techniques et financières, les documents administratifs.</p> <p>- Toute offre parvenue ou remise après le dernier délai de réception des offres sera rejetée (Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi)</p>		
La mention écrite sur l'enveloppe extérieure	<p>A Ne pas ouvrir, Consultation N° SI-05 /2019 « Acquisition de matériel informatique pour le compte du projet ERASMUS+ « YABDA » (Strengthening of relations between higher education and the wider economic and social environment).»</p>		
L'adresse d'envoi ou de la remise directe des offres	Université de Tunis El Manar, campus universitaire Farhat Hached El Manar B.P.n° 94-ROMMANA 1068, Tunis –Tunisie		
Mode d'envoi ou de remise directe des offres	Les enveloppes contenant les offres techniques et financières doivent être envoyées par courrier recommandé ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre		
Date et heure limite de réception des offres	Lundi 04 Mars 2019 à 16H00.		
Validité des offres	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis		

